



COTISATIONS 2010

Totaux à payer; entourez votre sélection

		Formules d'assurance			
		Mini Braquet	Petit Braquet	Petit Braquet +	Grand Braquet
Jeunes -25 ans	Sans revue	31,50 €	32,20 €	41,50 €	74,50 €
	Avec revue	56,30 €	57,00 €	66,30 €	99,30 €
Adultes	Sans revue	46,50 €	47,20 €	56,50 €	79,50 €
	Avec revue	67,30 €	68,00 €	77,30 €	100,30 €
Famille 1er adulte	Sans revue	46,50 €	47,20 €	56,50 €	79,50 €
	Avec revue	67,30 €	68,00 €	77,30 €	100,30 €
2ème adulte	-	21,30 €	22,00 €	31,30 €	64,30 €
Jeune -25 ans	-	16,30 €	17,00 €	26,30 €	59,30 €
Nouvel adhérent fin saison 2009	-	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone fixe: N° mobile :

E-mail :

Acceptez vous d'être averti exclusivement par email des activités du club? [Oui] [Non]

Nouveaux adhérents: un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT est exigé.

Assurance Mini Braquet: feuille de décharge à signer.

Chèques à établir à l'ordre de Bretagne VTT

Voici quelques explications sur le montant de la cotisation au club Bretagne VTT

La cotisation au club Bretagne VTT comprend:

- l'adhésion à l'association "Bretagne VTT", qui est de 11 €. Cette somme versée à l'association permet à celle-ci de fonctionner (calendriers, photocopies, timbres, location de salle pour les réunions ...).
- l'adhésion à la Fédération Française de CycloTourisme (FFCT), à laquelle notre club est affilié. Le montant de cette adhésion varie selon l'âge (jeune/adulte), le nombre de personnes d'une même famille, et si l'on choisit de s'abonner à la revue "Cyclotourisme" ou non.
- L'assurance, qui vous permet de pratiquer le VTT en toute sérénité. Quatre formules d'assurance sont proposées, offrant une couverture plus ou moins large des risques liés à la pratique du VTT: mini braquet, petit braquet, petit braquet + (En cas d'IP ou décès capitaux triplés) et grand braquet.
- Augmentation de l'assurance cette année:

Tableau récapitulatif Formules proposées assurances				
Coût annuel de l'assurance Garanties	Mini-Braquet 12,00 €	Petit-Braquet 12,70 €	Petit-Braquet plus 22,00 €	Grand-Braquet 55,00 €
Responsabilité civile	oui	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui	oui
Dommages au vélo	non	oui	oui	oui
Dommages cardio-fréquence-mètre	non	oui	oui	oui
Dommages au vélo	non	non	non	oui
Dommages au GPS	non	non	non	oui
Dommages aux équipements vestimentaires	non	non	non	oui

Source : <http://www.ffct.org/index.php?id=38>

Les personnes choisissant l'assurance mini braquet doivent impérativement signer la feuille de décharge (disponible auprès du trésorier) en double exemplaire, car cette formule d'assurance ne comprend pas l'assurance rapatriement et ne garantit pas les accidents corporels

Les personnes ayant adhéré au club pour la première fois au dernier trimestre 2009 (adhésion fin de saison) ne payent en 2010 que l'adhésion à l'association Bretagne VTT (11€). En effet, leur cotisation FFCT et leur assurance sont valables jusqu'au 31/12/2010.

Le club met à la disposition de toute personne intéressée les textes complémentaires précisant les garanties des différentes formules (conditions, montants des remboursements, ...). Le dossier d'assurance est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ffct.org/licence/img/assurance-ind2010.pdf>

Les nouveaux adhérents sont tenus de fournir, lors de leur inscription, un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT.